

LES BELGES ÉPARGNENT BEAUCOUP, MAIS SONT INQUIETS POUR LEUR PENSION

Du fait du vieillissement de la population, le régime des pensions est mis sous pression et la question se pose depuis des années de savoir s'il sera possible à terme de continuer à financer la pension légale. Le secteur financier a apporté une réponse sous la forme de différentes formules de pension complémentaire qui ont connu un grand succès. Il n'empêche que si les Belges sont les champions de l'épargne pour leur pension complémentaire, une récente enquête internationale a montré qu'ils restent inquiets face à leurs revenus après la pension.



Le régime belge des pensions légales est basé sur le principe de la solidarité : durant sa carrière active, chaque salarié, indépendant et fonctionnaire contribue au système, ce qui lui permet de bénéficier à terme d'une pension. Mais le mécanisme est désormais sous pression. Autrefois en effet, notre pays comptait un pensionné pour sept personnes actives. Or d'ici 2050, la pension légale devra être financée par les cotisations de 2,6 Belges actifs par pensionné.

Le départ à la retraite de la génération du baby-boom et la baisse de la natalité par ménage à partir des années '70 impliquent que les travailleurs doivent prendre en charge un nombre croissant de pensionnés. En outre, l'espérance de vie est en augmentation ; ainsi, les jeunes nés en 2014 peuvent espérer vivre jusqu'à l'âge de 78 ans, et même 83 ans pour les filles. Une nouvelle en soi positive, mais qui signifie que les pensions devront également être payées plus longtemps.

Au-delà de la pension légale

Au cours des dernières années, les gouvernements Di Rupo et Michel ont pris une série de mesures : limitation de la pension anticipée, relèvement des conditions de carrière ou augmentation de l'âge de la pension légale. De même, l'actuel ministre des pensions Daniel Bacquelaine a ouvertement insisté sur la nécessité d'investir dans une pension complémentaire. Il est donc clair que pour s'assurer à l'avenir une pension convenable, permet-

tant de maintenir son niveau de vie après la retraite, chacun devra prendre ses responsabilités. Une récente enquête internationale menée à l'initiative de l'assureur NN Group indique que les Belges figurent parmi les champions en matière de pension complémentaire. « L'enquête a porté sur le comportement financier des personnes actives dans la tranche d'âge entre 18 et 65 ans dans 14 pays européens. Ces personnes ont été interrogées sur leurs attentes en matière de pension et leur niveau de confiance dans leur avenir financier », explique Geert Van Campenhout, professeur à la faculté Economie et Administration des affaires à la KU Leuven, qui a analysé les résultats au niveau belge. « En ce qui concerne les Belges, il apparaît que la moitié des personnes interrogées épargne pour une pension complémentaire. Ce faisant, notre pays fait partie du top en Europe. La moyenne sur les 14 pays de l'étude s'élève à 34 %. Certes, la déduction fiscale offerte par l'épargne-pension individuelle explique en partie ce résultat. Pourtant, on constate des différences au sein même de la Belgique : les Flamands s'intéressent davantage aux produits de pension que les Wallons, et les hommes également plus que les femmes. »

Confiance limitée

Par ailleurs, les Belges semblent moins confiants dans leur avenir financier et leur pension. Van Campenhout : « A ce niveau, nous sommes moins bien placés que la moyenne européenne. Les Belges n'ont pas vraiment confiance en l'avenir de leur pension. Même au sein du groupe qui approche de la pension, une personne sur quatre affirme vivre dans une grande incertitude. Cela dit, on constate des scores plus positifs chez les indépendants qui semblent relativement confiants dans leur avenir financier. » Certes, les attentes en matière de pension sont subjectives. « Différents éléments entrent en ligne de compte. Ainsi, dans quelle mesure peut-on influencer son statut socio-économique et son avenir financier ? Les indépendants ont davan-

tage de prise sur ces éléments. Mais pour l'essentiel de la population, tel n'est pas le cas », fait remarquer le professeur Van Campenhout. De même, les pouvoirs publics jouent un rôle important à ce niveau. « Les pensions légales suscitent des inquiétudes et de nombreux changements sont intervenus ces dernières années. Bon nombre de Belges se demandent à quel âge ils pourront prendre leur pension et si le régime des pensions est tenable à terme. De même, la crise que nous avons vécue exerce un certain impact. Il s'agit là d'autant de facteurs sur lesquels le citoyen n'a guère de prise, ce qui renforce le sentiment d'inquiétude. »



LE PROFESSEUR
GEERT VAN CAMPENHOUT

« La moitié des Belges interrogés épargne pour une pension complémentaire. Ce faisant, notre pays fait partie du top en Europe. »

En outre, des facteurs personnels semblent influencer la confiance dans l'avenir financier. Geert Van Campenhout : « Les personnes divorcées ou qui viennent d'entamer une nouvelle relation sont relativement inquiètes. L'impact de ces événements sur leur situation financière future est en effet encore difficile à évaluer. »

Pour davantage de connaissances financières

Pour renforcer la confiance, des mesures devront être prises dans plusieurs domaines. Ainsi, le professeur Van Campenhout, par ailleurs titulaire de la chaire Wikifin d'éducation financière, estime que nos connaissances et compétences en matière financière devraient être renforcées. « Dans l'ensemble, nous n'en savons que très peu sur notre argent. Quels sont les montants en banque ?

Comment mieux gérer mes risques financiers ? Quelles sont les possibilités d'améliorer le rendement de mes finances ? Comment se constituer une pension ? Autant de questions essentielles auxquelles la plupart des gens n'ont que peu de réponses. »

« Je pense que les pouvoirs publics et l'enseignement ont un rôle à jouer à cet égard, même si chaque citoyen doit également prendre ses responsabilités », dit encore le professeur. « Par ailleurs, il est de la responsabilité du secteur financier de proposer des produits simples et transparents afin de permettre au client de comparer plus facilement les différentes offres. Je crois qu'il est également nécessaire de mieux informer les gens afin qu'ils aient une idée plus précise de leur avenir financier. »

« Et plus spécifiquement au niveau des pensions, le secteur doit également se demander s'il propose aujourd'hui les bons produits pour permettre aux clients d'être assurés de disposer d'un revenu suffisant sur l'ensemble de leur pension », affirme toujours Van Campenhout. « On peut en effet s'interroger sur le point de savoir si les banques et assureurs sont suffisamment innovants pour répondre aux besoins de la nouvelle génération de pensionnés qui désirent profiter d'une longue vie active au-delà de leur pension. »